



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Volontariat international Femme Éducation Développement et l'Istituto Internazionale Maria Ausiliatrice delle Salesiane di Don Bosco, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Il est temps de changer les choses

L'éducation est l'arme la plus puissante qui soit pour changer le monde. Elle est essentielle au développement durable. Les citoyens du monde doivent apprendre à adopter des modes de vie durables. L'état actuel des connaissances ne nous permet pas de résoudre les problèmes environnementaux, sociétaux et économiques contemporains d'ampleur mondiale. L'éducation est indispensable pour que les dirigeants et citoyens d'aujourd'hui et de demain soient capables de concevoir des solutions et d'ouvrir de nouvelles voies menant vers un avenir meilleur. La Déclaration du Millénaire (2000) et les objectifs du Millénaire pour le développement soulignent le caractère central de l'éducation dans le développement humain. La Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014), orchestrée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a pour but d'intégrer les principes, valeurs et pratiques du développement durable à tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage.

L'éducation au service du développement durable ne constitue pas un programme ou un projet spécifique, mais plutôt un cadre général dans lequel doit s'inscrire l'éducation sous ses nombreuses formes existantes et futures. Ce cadre incite à repenser les programmes et systèmes pédagogiques (à la fois méthodes et contenus) qui, à l'heure actuelle, soutiennent des sociétés non durables. Le changement vise tous les aspects de l'éducation, parmi lesquels les législations, les politiques, le financement, les programmes, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

L'éducation au service du développement durable a pour vocation d'aider les individus à acquérir les comportements, compétences, approches et connaissances leur permettant de prendre des décisions en connaissance de cause et d'agir en fonction de celles-ci, dans leur propre intérêt ou celui d'autrui, aujourd'hui et à l'avenir. Cette démarche contribue également à ce que les citoyens du monde apprennent à tracer le chemin d'un avenir plus viable. Elle nécessite l'adoption de méthodes participatives d'enseignement et d'apprentissage qui donnent aux élèves l'envie et les moyens de changer leur comportement et d'agir en faveur du développement durable. L'éducation au service du développement durable favorise ainsi l'acquisition de compétences telles que l'esprit critique, la capacité à envisager le futur et l'aptitude à prendre des décisions dans un esprit de collaboration. Elle implique une transformation profonde des pratiques d'éducation actuellement répandues, promeut l'apprentissage tout au long de la vie et prend en compte le fait que les besoins des individus en matière d'éducation évoluent au cours de leurs vies. L'éducation au service du développement durable s'appuie sur les capacités et mesures suivantes :

- La faculté de projection dans le futur : être capable d'imaginer un avenir meilleur. On part du principe que si l'on sait où l'on veut aller, il est plus aisé de trouver des moyens d'y parvenir;
- L'esprit critique et la réflexion : apprendre à remettre en question nos systèmes de croyances actuels et à identifier les présupposés qui sous-tendent notre savoir, nos approches et nos opinions. L'esprit critique permet aux individus

d'arriver à envisager les structures économiques, environnementales, sociales et culturelles dans le contexte du développement durable;

- L'analyse systémique : lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes, repérer les complexités et rechercher les liens et synergies qui existent;
- L'instauration de partenariats : promouvoir le dialogue et les négociations, et apprendre à coopérer;
- La participation des populations à la prise de décisions : rendre les individus maîtres de leur avenir.

Recommandations

Nous prions la communauté internationale de prendre en considération les recommandations ci-après afin que l'éducation au service du développement durable soit une réussite :

- Promouvoir l'éducation dans le développement durable au moyen d'un objectif international de développement relatif à l'éducation, en vue d'accélérer l'augmentation de l'offre et l'amélioration de l'accès à l'enseignement;
- Proposer un cadre d'action pour l'éducation dans le développement durable qui permettra une amélioration tant quantitative que qualitative en matière d'éducation et d'apprentissage universels au service de la durabilité. Si les objectifs de développement ont généralement été fondés sur des cibles quantitatives, il est important de reconnaître les avantages que présentent les indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs;
- Prévoir, au cœur de toute initiative de développement professionnel, l'intervention d'éducateurs pour l'autonomisation. Ces derniers contribuent largement à l'introduction de changements au sein des systèmes éducatifs. Une transformation effective de ces systèmes dépend de la motivation et de la capacité des éducateurs à susciter un changement, ainsi que de l'appui dont ils bénéficient dans le cadre de cette démarche;
- Élaborer et soutenir des modèles d'encadrement promouvant le renforcement des compétences. L'encadrement est fondamental pour réaliser avec succès une transformation de l'enseignement au niveau institutionnel. L'éducation dans le développement durable implique la répartition du pouvoir entre les institutions afin de faciliter les échanges éducatifs;
- Réviser les manuels scolaires et autres supports pédagogiques, en vue de vérifier s'ils correspondent aux approches éducatives fondées sur les compétences. Il peut s'avérer nécessaire d'enrichir le matériel pédagogique afin qu'il soutienne davantage l'éducation dans le développement durable;
- Consolider les dispositifs garants de la qualité de l'enseignement (tels que les inspections d'écoles, les examens institutionnels et départementaux et les évaluations externes), aussi bien au niveau local que national;
- Renforcer l'aptitude des élèves à s'adapter face aux défis d'un monde en rapide évolution, à s'assurer un bien-être viable, à susciter l'apprentissage social et à contribuer à l'émancipation de la société grâce aux capacités à imaginer et à réaliser le développement durable.